La République française

Pendant de longs siècles la France a été une des plus riches et puissantes monarchies européennes qui cependant, à l'issue de la Révolution française de 1789, a dû changer ce régime politique à la faveur d'un régime républicain commençant officiellement en 1792. La Ière République française est proclamée et elle dure jusqu'en 1801, à savoir l'année de l'institution de l'Empire de Napoléon qui durera jusqu'en 1814. L'Empire est suivi de la période de la Restauration et il faudra attendre la fin de la Monarchie de juillet et le règne de Louis-Philippe Ier (1830-1848) pour que soit proclamée la IIe République, marquée par une première période d'euphorie et d'instabilité due notamment à la question ouvrière. La République s'achève en 1852, quand Napoléon III se proclame Empereur et instaure un régime de césarisme à part entière avec une concentration des pouvoirs politiques dans les mains de l'Empereur même. Le Second Empire termine en 1870 avec l'échec de la bataille de Sedan, qui marque la fin du conflit franco-prussien, la défaite de l'armée française et la capture de Napoléon III.

La III^e République est proclamée le 4 septembre 1870, mais elle connaît de nombreuses turbulences politiques, telles que l'insurrection populaire de 1871, qui instaure la Commune, et la « semaine sanglante » du 21 au 28 mai. Après ce début chaotique, la III^e République s'installe définitivement et elle reste à nos jours la République la plus longue que la France n'ait jamais connue. D'importantes réformes sont mises en place : l'école est rendue laïque, gratuite et obligatoire pour les enfants de six à treize ans en 1881-1882 et la politique devient anticléricale grâce à la séparation de celle-ci de l'Église en 1905. D'autres décisions définitives sont prises : la Marseillaise devient l'hymne national de la France et la Marianne est choisie en tant qu'allégorie de la République qui rejette toute personnalisation du pouvoir. La vie politique se veut de plus en plus démocratisée grâce à la liberté de la presse et à la création des partis politiques.

Cette situation de développement démocratique est toutefois interrompue par le début de la Seconde Guerre mondiale : l'offensive allemande est lancée le 10 mai 1940 et Paris est pris le 14 juin, quand les Allemands y font leur entrée. Paul Reynaud est remplacé par le maréchal Pétain auquel l'Assemblée nationale, réunie à Vichy, donne les pleins pouvoirs politiques. La IVe République française est établie après la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire après la libération de la France de l'occupation nazie. Cependant cette République, suite à une forte instabilité gouvernementale, aux combinaisons des différents partis, à l'institution d'un régime d'assemblée et à l'impossibilité de résoudre rapidement le conflit algérien, ne réussit pas à maintenir un point d'équilibre et elle échoue définitivement en 1958.

La Ve République, le régime politique le plus stable après la Troisième République, est l'actuelle forme de régime républicain en vigueur en France, qualifiée de régime semi-présidentiel pour les pouvoirs accordés au Président de la République, qui est élu au suffrage universel direct à partir de 1962. Au fil du temps le pouvoir exécutif est renforcé et la République devient plus stable grâce à l'adoption de la Constitution du 4 octobre 1958, approuvée par voie référendaire